



Les outils financiers du Mouvement

des instruments performants et solidaires, au service de votre coopérative





Quatre collègues et moi souhaitions implanter un nouveau magasin Biocoop au cœur de Paris. Nous avons tous déjà une expérience dans ce secteur, et avons dès le début bénéficié de l'accompagnement du réseau Biocoop, un soutien précieux pour le sérieux du dossier. Notre apport personnel était de 80 000 euros, auxquels s'ajoutaient 68 000 euros de titres participatifs récoltés auprès de particuliers « amis » de notre Scop. Scopinvest et le fonds régional nous ont accordé un financement global de 140 000 euros sur 7 ans, également sous forme de titres participatifs, qui présentent l'avantage d'apparaître dans le haut-de-bilan de notre entreprise. France Active, partenaire financier du Mouvement des Scop, a également rejoint le tour de table, et nous avons ainsi pu démarcher les banques avec des appuis solides, et obtenir les prêts nécessaires auprès de nos partenaires bancaires. L'appui du Mouvement des Scop nous a offert une certaine souplesse, et presque un luxe en termes de trésorerie ! Nous avons particulièrement relevé la qualité du suivi contact et l'efficacité du Comité d'engagements commun : un seul dossier et un seul interlocuteur pour tous les financeurs, Confédération générale des Scop, Union régionale, Crédit Coopératif et la Nef. On a senti que les gens avaient l'habitude de travailler ensemble. Aujourd'hui tous les feux sont au vert : notre chiffre d'affaires a dépassé les trois millions d'euros, soit plus de 40 % de plus que notre prévisionnel !

Biocoop République

Scop SARL créée en 2014
Paris
Magasin de produits biologiques
44 salariés, 8 associés



Des outils, pour qui, pour quoi ?	4
Comment faire appel aux outils financiers ?	5
Nos partenaires	6
Les nouveaux outils de financement proposés par le Mouvement	7

BESOINS DE FINANCEMENT...

- > pour constituer des fonds propres solides ?
- > pour traverser une période difficile ?
- > pour accompagner votre développement ?

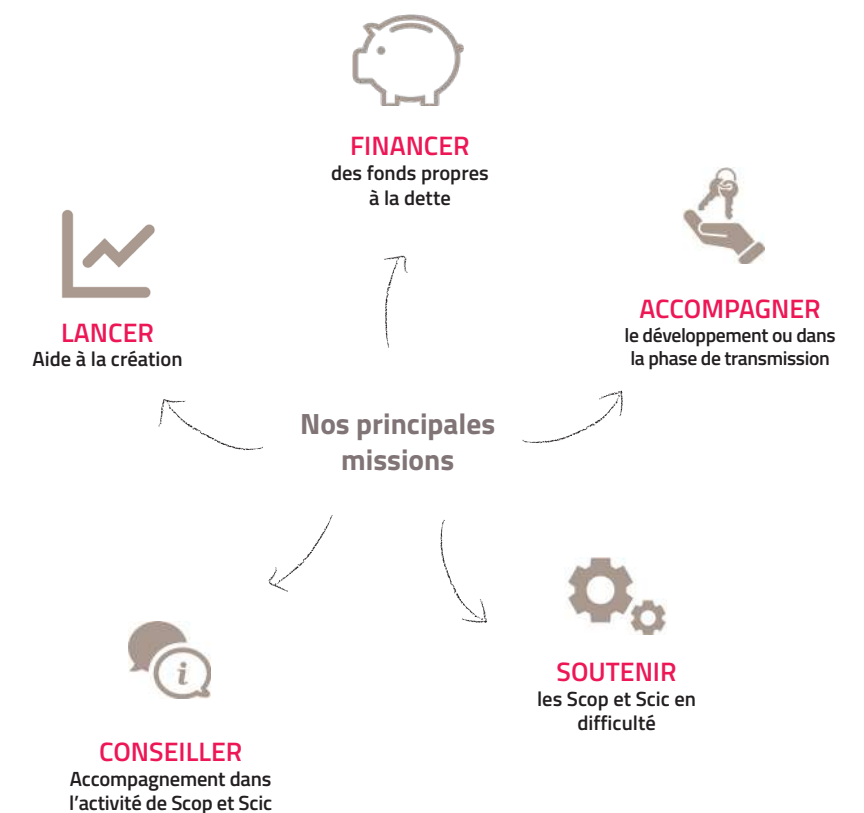
Prêts participatifs, titres participatifs, garanties

Des outils financiers pensés par et pour les Scop et les Scic

Le Mouvement des Scop a développé un dispositif original de collecte et de redistribution de fonds destinés à assurer la pérennité et le développement de ses membres : Socoden, Sofiscop et Scopinvest. Ces outils mutualisés sont à destination de toutes ses coopératives adhérentes, de la plus petite à la plus grande, qu'elle soit en bonne santé ou qu'elle traverse des difficultés conjoncturelles.

50 ans de solidarité intercoopérative

Société de financement dédiée à la création de nouvelles coopératives et au développement des adhérents du Mouvement Scop, Socoden est née en avril 1965. Fondée à l'origine pour une opération d'appui à une Scop en difficulté, elle a évolué pour devenir un véritable outil de solidarité alimenté par les cotisations des Scop et des Scic du Mouvement : en cinquante ans, plus de 3 000 coopératives ont été financées.



Des outils, pour qui et pour quoi ?

Ces outils sont alimentés par la part « développement » des cotisations nationales.
Ils permettent d’initier le tour de table avec les autres partenaires de la coopérative et interviennent toujours en complément des organismes de financement partenaires de la coopérative.

- 1

Socoden

Consolider votre trésorerie
- 2

Scopinvest

Financer sur le long-terme
- 3

Sofiscop

Se substituer à la caution personnelle du dirigeant

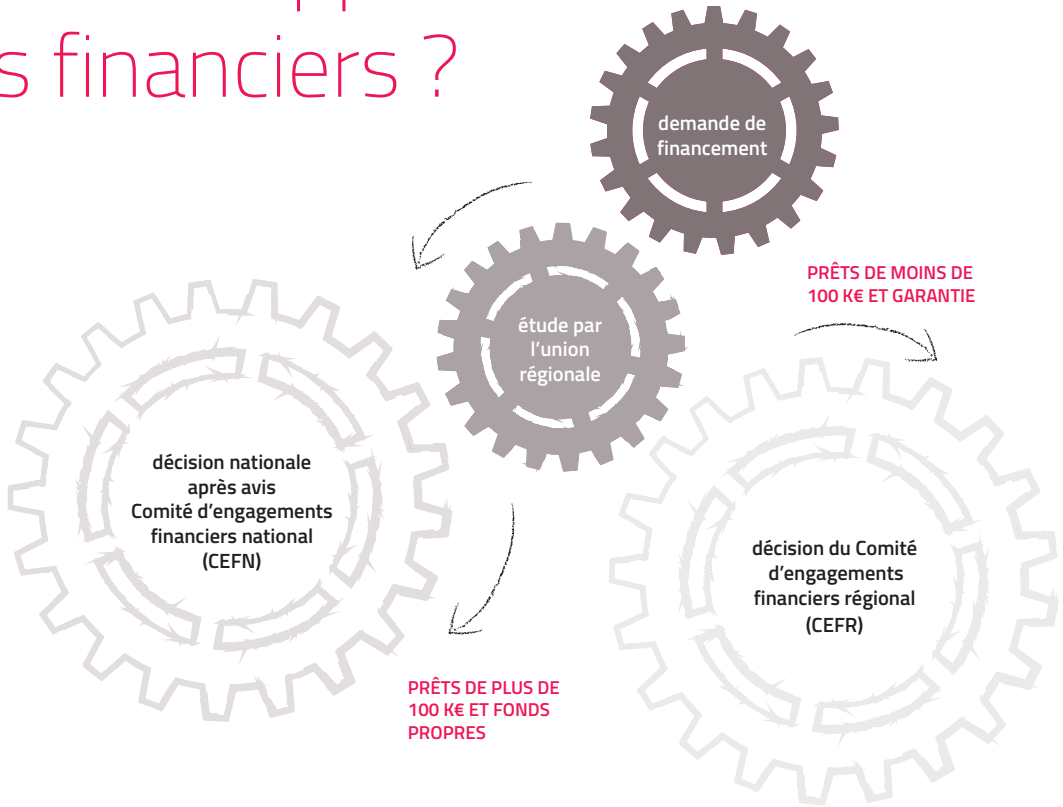
	Pour qui ?	Montant	Durée	Conditions	Décisions
Prêts participatifs	Tous les adhérents (à jour de cotisations)	33 % du plan de financement	5 à 7 ans pour les adhérents et les transmissions saines (possibilité de 2 ans de différé) 3 à 5 ans pour les créations ex-nihilo et reprises à la barre	1,6 % pour tous les adhérents 2,6 % pour les créations ex-nihilo et les reprises à la barre	Régionale jusqu'à 100 000 €
Prêts participatifs bonifiés	Tous les adhérents (à jour de cotisations) avec une note Banque de France de 3 ou 4	A parité avec la banque, jusqu'à 600 000 €	5 à 7 ans avec possibilité de différé de 2 ans	Taux de la banque	Régionale jusqu'à 100 000 €
	Tous les adhérents (à jour de cotisations)	A partir de 25 000 € par projet. Jusqu'à 50 % des capitaux permanents	Supérieure à 7 ans	Rémunération indexée sur la performance de la coopérative	Avis en région, décision au niveau national
	Tous les adhérents (à jour de cotisations)	Garantie de 25 % ou 50 % des prêts et crédits-baux, en complément ou pas de Bpifrance	La durée du prêt ou du crédit-bail	Souscription au fonds de garantie de Sofiscop ; Souscription au capital de Sofiscop	Régionale

LES FONDS D'INGÉNIERIE ET MENTORAT

Les fonds ingénierie et mentorat sont des aides attribuées par la CG Scop dans le cadre de l'accompagnement à la croissance des Scop et des Scic. Ils permettent d'accompagner une société coopérative porteuse d'un projet de croissance et de faire appel à un prestataire pour l'accompagner ou la conseiller dans cette opération.

Pour cela, la coopérative doit employer plus de 5 salariés, être à jour de ses cotisations, être en situation saine et dégager un chiffre d'affaires minimal de 400 K€. Le dispositif ouvre droit à une prise en charge de 80 % du coût de la journée du consultant, plafonnée à 4 000 € pour la totalité de l'intervention dans le cadre du fonds d'ingénierie ; et 80 % de la prestation plafonnée à 3 jours d'intervention à 600 € / jour pour le mentorat.

Comment faire appel aux outils financiers ?



UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE,
AU PLUS PRÈS DE BESOINS DES ADHÉRENTS

> Tous les membres des comités d'engagements sont des associés des Scop et Scic, dirigeants ou responsables financiers

> Les membres des CEFR sont désignés par les conseils d'administration des UR

> Le CEFN est constitué des membres des instances de Socoden, Scopinvest et Sofiscop

1 000

financements en cours

90 %

des décisions prises en région

61 %

des interventions concernant des coopératives de moins de 10 salariés



SET
Scop SARL, reprise par ses salariés en 2012
Saint-Jeoire (Haute-Savoie)
Conception, fabrication et vente
d'équipements pour l'industrie de la microélectronique
56 salariés, 43 associés

Notre recours aux outils financiers du Mouvement s'est fait en deux épisodes. D'abord fin 2012, lorsque notre entreprise a été placée en redressement judiciaire : au terme d'une saga judiciaire et médiatique qui nous opposait à un groupe international, la justice a choisi de faire confiance à notre projet, une issue digne de David contre Goliath. A l'époque, grâce au soutien de Socoden, nous avons pu présenter un dossier solide et gagner la confiance des juges. Puis, fin 2013, nous avons décidé de développer de nouveaux équipements pour diversifier notre parc machines et sortir ainsi des marchés de niche. Scopinvest a donné son accord pour un apport sous forme de titres participatifs, pour un montant de 100 000 euros et Transméa, l'outil régional de financement des Scop a doublé la mise. France Active et Bpifrance, partenaires du Mouvement se sont joints au tour de table, pour un plan de financement global de 1,5 million d'euros. Cela nous a donné la bouffée d'oxygène dont nous avons besoin pour mener nos projets de développement de front. Le rôle des outils financiers de la CG Scop et de l'Union régionale a été central, et nous a permis de nous concentrer sur notre métier : ce sont notamment eux qui nous ont obtenu nos premiers soutiens financiers.



Avant la crise économique de 2008, plus de 80 % de notre clientèle était constituée d'entités du service public. L'essentiel de nos clients se sont ainsi retrouvés avec des prêts toxiques et une incapacité à réinvestir. Notre chiffre d'affaires a rapidement chuté. Heureusement qu'à l'époque, nous avons pu compter sur les importantes réserves accumulées en 40 ans par la Scop ! Nous avons adopté un plan de redressement sur trois axes : une nouvelle communication pour diversifier notre clientèle, une réflexion sur notre modèle et nos outils de travail et, enfin, l'ouverture d'une antenne à Lyon, pour coller à la nouvelle carte territoriale. Ces projets impliquaient de lourds investissements à un moment où notre Scop était fragilisée. Socoden nous a suivi, pour un montant de 100 000 euros et Sofiscop a garanti le prêt bancaire. Les salariés associés ont réinvesti 39 000 euros. Le coût du prêt Socoden est certes un peu plus élevé qu'une banque classique, mais leur confiance a permis de débloquer la situation et a convaincu nos partenaires financiers de nous suivre. La mobilisation de nos salariés a fait le reste. Nous avons fêté nos 40 ans, dans un contexte encore fragile, mais avec de nouvelles perspectives pour l'avenir !



Euclid ingénierie

Scop SARL créée en 1975
Beaumont (Puy-de-Dôme), Lyon (Rhône)
Bureau d'études et d'ingénierie
BTP, pluridisciplinaire
37 salariés, 22 associés



Nos partenaires

Le réseau des Scop a tissé de nombreux partenariats, aussi bien au niveau national que régional pour faciliter l'accès de ses adhérents aux fonds nécessaires à la création et au développement de leur activité.

PARTENAIRES FINANCIERS NATIONAUX

- > **Crédit Coopératif** : emprunt bancaire classique avec garantie de Sofiscop
- > **Esfin-Ides** : titres participatifs et obligations convertibles
- > **France active** : prêts participatifs et titres participatifs
- > **Plates-formes d'accompagnement** (réseaux Initiative France, Entreprendre) : prêts personnels à taux zéro, garanties, prêts participatifs



PARTENAIRES FINANCEMENT PARTICIPATIF

OUTILS RÉGIONAUX

Les sociétés de financement régionales se sont multipliées ces dernières années. Pour certains d'entre elles, il existe des conventions de partenariat avec les unions régionales des Scop.

- > **Transméa** : Fonds pour la transmission et reprise d'entreprises en Rhône-Alpes
- > **SEP** : Fonds pour le financement des Scop et Scic en Rhône-Alpes
- > **Pargest** : Fonds pour le financement des Scop et Scic en Paca
- > **Aficoop** : Fonds pour la transmission et reprise d'entreprises Grand Est (Alsace Champagne-Ardenne Lorraine)



Les nouveaux outils de financement proposés par le Mouvement

JEFINANCEUNPROJETCOOPERATIF.FR

LE CROWDFUNDING POUR SOUTENIR LES PROJETS COOPERATIFS

Pour faciliter l'accès des Scop et Scic à la finance participative, ou « crowdfunding », et sensibiliser le grand public à l'entrepreneuriat coopératif, la CG Scop a lancé le site www.jefinanceunprojetcooperatif.fr en partenariat avec deux plateformes de crowdfunding d'envergure nationale :

- > Spear pour les interventions sous forme de prêt (à un taux raisonnable),
- > Wiseed pour les interventions en haut de bilan (equity).

Il a pour but de donner plus de visibilité à tous les projets de crowdfunding des Scop et Scic et de permettre au grand public de participer facilement à leur financement.



Découvrez la vidéo de présentation

IMPACT COOPÉRATIF, POUR CHANGER D'ÉCHELLE



Dans le cadre du plan de développement, la Confédération a sensibilisé Bpifrance au besoin de changement d'échelle des moyens financiers afin d'accompagner les croissances externes des adhérents et les transmissions in boni de taille plus significative. C'est ainsi qu'a été élaboré le fonds Impact Coopératif, doté de 74 millions d'euros à son lancement en octobre 2015, en partenariat entre le Crédit Coopératif, Bpifrance et la CG Scop qui participera à hauteur de 5 millions d'euros via Socoden. Géré par Esfin Gestion, ce nouveau fonds intervient pour des montants de 1 à 7 millions d'euros pour une durée de 12 ans. L'objectif du Mouvement est d'obtenir un effet de levier pour les projets ne pouvant être jusqu'à présent soutenus.



Ôkhra

Scic SA à capital variable créée en 2005, après 10 ans sous forme associative
Roussillon (Vaucluse)
Activités touristiques, techniques et pédagogiques autour de la couleur, gestion du conservatoire des ocres et de la couleur et du PTCE matières & couleurs Luberon Provence
14 salariées, 250 associés

Le cœur de notre projet culturel repose sur des activités fortement liées au tourisme, et notre Scic connaît de façon chronique des problèmes de trésorerie. En 2015, l'objectif était de doubler notre capacité de fonds de roulement, pour le passer à six mois, période qui correspond à la basse saison. Nous avons conjointement travaillé avec la Confédération générale des Scop, l'Union régionale, via le fonds Pargest, et France Active pour réfléchir à un nouveau modèle économique et sa traduction financière et humaine. Socoden est intervenu à la fois sur la trésorerie et le haut-de-bilan. Notre capital est ainsi passé de 160 000 à 230 000 euros, pour un chiffre d'affaires annuel de 550 000 euros.

Enfin, début 2016, nous avons été lauréat de l'Appel à projets PTCE - Pôle territorial de compétitivité économique de l'État et de la CDC (la moitié des lauréats sont d'ailleurs des Scic). Cette nouvelle activité devrait nous permettre de renforcer et de renouveler nos partenariats.

Le soutien des outils financiers du Mouvement nous permet de faire la jonction financière en attendant de recevoir les financements du PTCE, sans attendre pour commencer à le développer.

Rencontrons-nous au plus près de votre projet



Retrouvez les coordonnées de votre union régionale
sur le site : www.les-scop.coop

outilsfinanciers@scop.coop



Socoden bénéficie d'une garantie financée par l'Union européenne dans
le cadre du programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI)

